

# WILLGOTTHEIM WOELLENHEIM



République française  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Saverne

# Info

Bulletin d'info N°1 - Edition du 10 octobre 2016

## Ouverture de la Mairie

Lundi de 17h à 19h  
Mercredi de 10h à 12h  
Vendredi de 14h à 17h

## Contacts

Tél. 03 88 69 90 03

[mairiedewillgottheim@wanadoo.fr](mailto:mairiedewillgottheim@wanadoo.fr)

[www.mairie-willgottheim.fr](http://www.mairie-willgottheim.fr)

## Permanences du Maire

le samedi matin de 10h-11h  
et sur rendez-vous

## Numéros utiles

Pompiers	18
Police	17
SAMU	15
Toutes les urgences	112

Gendarmerie de  
Truchtersheim  
03 88 69 60 08

## Bibliothèque

Mardi de 17-18h  
Samedi de 10h30-11h30.

## Editorial

La communication municipale évolue. Vous avez entre les mains un nouveau bulletin d'informations municipales qui vient compléter le bulletin-magazine et le site internet existants.

Ce nouveau bulletin paraîtra tous les 2-3 mois en fonction des actualités communales. Il a pour vocation de présenter l'action de la municipalité et d'informer des diverses manifestations à venir qu'elles soient communales, associatives ou intercommunales.

Ce bulletin remplace la diffusion des procès-verbaux des conseils municipaux qui restent néanmoins consultables en mairie (panneau d'affichage) ou sur le site internet de la commune.

Dans un souci d'économie, ce nouveau bulletin sera imprimé à la mairie et, jusqu'à épuisement du stock, sur le papier avec l'ancienne charte graphique. Il est amené à évoluer, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

## A noter

## Inauguration du Bike Park et du Parking



**Samedi le 22 octobre 2016  
à 10h30.**

Démonstrations - Verre de l'amitié.

**Tous les habitants sont invités !**



## Don de sang

Le **10 novembre** à Willgottheim (17h30-20h)

## LA VIE COMMUNALE

### Sécurité devant l'école

A plusieurs reprises déjà, le Conseil d'école a demandé une réflexion sur la sécurisation de la dépose des enfants à l'Ecole des Prés verts. Plusieurs pistes ont été évoquées, et le conseil municipal rappelle l'importance du civisme et du respect du code de la route.

La Commune a déjà mis de nombreux équipements en place pour sécuriser l'entrée est du village et l'accès à l'école : aménagement de la rue Principale, renforcement de la signalisation, création de deux ronds-points, création de places de stationnement aux abords de l'école, mise en place d'un radar pédagogique, etc.

La mise en place d'un feu rouge, source d'engorgements, ne paraît pas souhaitable.

Le passage en Zone 30 pourrait avoir un impact sur la vitesse de circulation et renforcer la sécurité aux abords de l'école. Cette solution paraît envisageable.



Le Conseil Municipal encourage vivement les parents à se garer ou à déposer leur enfant rue des Prés ou rue du Kochersberg (moins encombrée que la route principale) afin d'emprunter le « Chemin des écoliers », sentier piéton, qui permet d'accéder rapidement et en toute sécurité à l'école....

### Radar pédagogique

Après avoir constaté que beaucoup d'automobilistes accélèrent après être passés au droit de la rue de la Mésange, le Conseil Municipal a décidé en mettre en place un radar pédagogique à l'entrée ouest de Willgottheim. Le radar a été installé sur un candélabre d'éclairage public à hauteur du restaurant à l'Oie Gourmande.

### Lutte contre les coulées de boue

Le 6 septembre, les agriculteurs qui exploitent le banc communal se sont réunis en vue d'une concertation dans le but d'alterner les parcelles en cultures d'hiver (blé, colza) et celle en cultures de printemps (maïs, betteraves) dans des secteurs particulièrement sensibles que sont le lieu-dit Fluss, vers Wintzenheim ou encore à l'entrée de Woellenheim. Cet assolement concerté vient compléter les dispositifs déjà existant sur la commune : bassins de rétention, fascines vivantes, bandes enherbées...

### Nouveau site internet de la commune

Depuis cet été, un nouveau site internet est en ligne sur l'adresse :

[www.mairie-willgottheim.fr](http://www.mairie-willgottheim.fr)

Coloré et convivial, simple d'utilisation et régulièrement mis à jour, il permet de trouver les principales informations sur la commune.

## SANTE ENVIRONNEMENT

### Zéro Phyto

Le plan « zéro phyto » est en place sur la commune. L'audit réalisé récemment par un organisme agréé a confirmé que la commune n'utilise plus aucun produit phytosanitaire d'origine chimique.

Le dossier pour l'attribution des libellules passera au Conseil Régional avant la fin de l'année.



### Convention avec la SPA

Madame le Maire propose de passer une convention avec la SPA de Saverne et Environs pour prendre en charge les animaux errants sur le territoire de la commune afin de les ramener au refuge de Saverne. La commune s'engage à verser annuellement à la SPA de Saverne et environs la somme de **0,65 € par habitant**, révisable à chaque échéance de convention.

## Deux défibrillateurs installés

A l'initiative de la commune, deux défibrillateurs ont été installés, l'un dans la cour de la mairie à Willgottheim, l'autre à Woellenheim (mairie).

Un défibrillateur automatique externe (DAE) est un appareil permettant d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Tout est automatisé, ce qui permet une utilisation par tous, secouristes ou pompiers, mais aussi par tout-un-chacun qui n'a qu'à suivre les indications données au moment de l'ouverture de la boîte contenant le DAE.

Utiliser un défibrillateur permet de sauver des vies !



Une formation assurée par la Prévention Civile du Bas-Rhin à son utilisation est prévue le **samedi 5 novembre et le mercredi 12 novembre** à la salle communale. Voir bulletin d'inscription ci-joint.

## TRAVAUX - ETUDES

Les travaux de voirie et d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sont achevés dans la **rue de la Mésange**.

Une réflexion est entamée pour la **pose d'éclairage** dans le sentier piéton reliant la rue des Serruriers à la rue de la Mésange.

**Remplacement des jeux sur ressorts** de l'aire de jeux près du terrain de foot.

Une étude a été confiée au SDEA pour la mise en place d'une **canalisation d'évacuation supplémentaire** sous le carrefour giratoire à l'entrée du village depuis la route de Wintzenheim.

Le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (**PLUi**) est lancé. Un diagnostic a été réalisé pour chaque commune. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sera élaboré dans les prochains mois.

## VIE PRATIQUE

### Ramassage papier et ordures ménagères

Les calendriers de collecte des ordures ménagères ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Des calendriers supplémentaires sont disponibles à la mairie.

**La collecte du mardi 1<sup>er</sup> novembre sera décalée au mercredi 2 novembre 2016**

## A VOS AGENDAS

### Inauguration Bike Park

Le **samedi 22 octobre, à 10h30** sera inauguré le Bike Park et le parking de la zone de loisirs. Depuis plusieurs mois, jeunes et moins jeunes profitent de cette installation unique en France puisque réalisée avec un enrobé, ce qui le rend accessible aux vélos, VTT, trottinettes, skates ou rollers.

L'inauguration se fera en présence de Mme Rohfritsch, députée, de M. Vogel, Président de la Communauté de Communes.

Démonstrations. **Verre de l'amitié pour tous!**

### Commémoration du 11 novembre

#### Cérémonie derrière l'Eglise à 11 h

Avec la participation du Souvenir Français, des Anciens Combattants et des enfants de l'école. Présence de M. Vogel, Président de la Comcom.



## Marché de Noël

Le **samedi 3 décembre** se tiendra la 3<sup>e</sup> édition du Marché de Noël de Willgottheim. **A partir de 15h30**, la place du Curé-Bertomé s'habillera de ses plus beaux atours et accueillera une vingtaine d'exposants.

Artisanat, sapins de Noël, bricolage, contes, collecte de jouets au profit de Caritas, dégustation de produits locaux et restauration sont proposés. Les enfants et la chorale Ste-Cécile ouvrent le bal avec un concert en l'église St-Maurice, avant une balade proposée par Saint-Nicolas qui récompensera les enfants les plus sages. Nouveautés 2016: nouveaux exposants, démonstration distillation de schnaps...

## Fête des Aînés

Le repas de Noël offert aux Aînés aura lieu le **Dimanche 11 décembre** à la salle communale. Un cadeau sera uniquement remis aux personnes malades ne pouvant participer à la fête. Invitation par les conseillers de quartier !

## NOS ASSOCIATIONS

### Messe des récoltes

Le **dimanche 23 octobre à 10h45** sera célébrée une Messe des récoltes en l'église St-Maurice de Willgottheim. Cordiale invitation à tous pour cette célébration et le verre de l'amitié qui suivra, offert par le Conseil de fabrique.

### Patrimoine pour les jeunes

La section Jeunes de la Maison du Kochersberg propose une sortie aux enfants de 8 à 14 ans le **samedi 15 octobre** avec une découverte du Musée des Hospices civils de Strasbourg. Visite avec un guide, déplacement organisé.

**Contact : Fabienne Spohr**  
06 47 86 57 84

### Club de l'Amitié

Le Club de l'amitié se réunit le jeudi, tous les 15 jours : prochaines dates le **27 octobre** dans la salle du Presbytère. Au menu : bonne humeur, jeux de société et convivialité !

Venez les rejoindre **à partir de 14h.**

## Vente de fromages et de sapins pour l'école

L'association **les bancs du Kochersberg** organise une vente de fromage, les commandes sont à transmettre avant le 17 octobre, livraison le 3 novembre.

Les bénéfices permettent de financer les sorties scolaires des enfants des écoles de Willgottheim et Neugartheim

Des sapins seront également en vente lors du marché de Noël, les bons de pré-commande seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Contact : bancsdukochersberg-  
admin@googlegroups.com

## INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Les jeunes qui ont eu ou auront 18 ans entre le 1er mars 2016 et le 28 février 2017 sont inscrits d'office sur la liste électorale, sans qu'aucune démarche de leur part ne soit nécessaire.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Feuilles mortes - Entretien des haies

L'automne arrivant, merci de bien vouloir balayer vos trottoirs et caniveaux à proximité de votre domicile.

De même c'est la meilleure saison pour tailler les haies et arbustes qui débordent sur le domaine public ou qui gênent vos voisins.



Rappel : Brûler des végétaux et tout autre matière est strictement interdit.